



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service communication

Marseille, le 24 février 2015

Aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85 Prolongation de la concertation publique jusqu'au 27 février

La Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA), maître d'ouvrage du projet d'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85, a organisé entre le 19 janvier et le 15 février 2015 une concertation publique réglementaire (article L.300-2 du code de l'urbanisme).

La concertation a porté sur l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85 entre la commune de Malijai (au droit de la sortie est du carrefour RD4/RN85) et l'entrée ouest de Digne-les-Bains (giratoire du rocher coupé). Plusieurs propositions d'aménagement ont été soumises à la concertation : variantes de tracés, sécurisation des intersections, aménagement de crèneaux de dépassement, déviation des hameaux de Beauvezet-Tarelle et déviation de Mallemoisson.

La population a pu s'informer sur les principales caractéristiques des différentes variantes étudiées à travers la tenue de 5 expositions publiques dans les mairies de Digne-les-Bains, Aiglun, Mallemoisson, Mirabeau et Malijai où des panneaux d'information, dossiers de concertation, dossiers de synthèse et visualisation 3D du projet ont été mis à disposition du public, ainsi qu'un site internet (<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>) pour télécharger l'ensemble des supports de concertation.

La concertation a également permis de recueillir les avis du public grâce aux registres disposés en mairies, au forum actif sur internet, aux réunions publiques et aux permanences tenues par la DREAL PACA.

Un premier bilan quantitatif peut être effectué à ce jour, en attendant le bilan complet de la concertation qui sera effectué par la DREAL dans les prochaines semaines après dépouillement et analyse de toutes les contributions :

- Les 5 réunions publiques ont mobilisé :
 - 45 personnes à **Malijai** le jeudi 29 janvier
 - 60 personnes à **Aiglun**, le vendredi 30 janvier
 - 110 personnes à **Mallemoisson**, le vendredi 6 février
 - 190 personnes à **Digne-les-Bains**, le mercredi 11 février
 - 55 personnes à **Mirabeau**, le vendredi 13 février 2015
- Le maître d'ouvrage a tenu 11 permanences sur différentes thématiques (généralités de l'opération, environnement, hydraulique, agriculture) qui ont permis d'apporter des réponses individualisées aux participants.
- Les registres mis à disposition des visiteurs des expositions publiques ont recueilli plus de 200 contributions (avis, propositions ou questionnements sur le projet).
- Un **forum sur internet** actif durant toute la durée de la concertation qui a reçu à ce jour plus de 900 visites et une cinquantaine de contributions postées. Compte tenu du nombre important de contributions, la DREAL PACA a décidé de maintenir le site actif **jusqu'à fin février 2015**. Ainsi, des contributions peuvent encore alimenter le débat jusqu'au 27 février.

La DREAL PACA va établir le **bilan de la concertation réglementaire** d'ici fin mai et le mettra en ligne sur son site internet. La variante qui sera soumise à l'enquête publique sera sans doute un métissage des variantes présentées lors de la concertation. Elle sera proposée aux cofinanceurs et maires concernés d'ici fin juin 2015 dans le cadre d'un comité de pilotage. Après cette validation, les études techniques et la seconde phase de concertation s'engageront avec en perspective l'élaboration du dossier d'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique en fin d'année 2016.